

Notes sur l'ouvrage de René Meylan, *La Vallée de Joux, les conditions de vie dans un haut bassin fermé du Jura*, Neuchâtel, 1929, par Armand Leyritz. Dans *Les études rhodaniennes*, 1935, volume 11, no 3, pp. 381-386 :

## GÉOGRAPHIE RÉGIONALE ET URBAINE

MEYLAN (René). — **La Vallée de Joux**. Les conditions de vie dans un haut, bassin fermé du Jura. Etude de Géographie humaine. Neuchâtel. Extrait du *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie*, t. XXXVIII, 1929 ; 36 fig., 3 cartes ; Bibliographie de 87 numéros.

Entre le Mont Tendre et le Risoud s'étend, du S.-W. au N.-E., un long synclinal dont le fond est occupé par le lac des Rousses, le cours supérieur de l'Orbe et le lac de Joux. Fermé à l'aval par le redressement vers le Nord de la direction du Mont Tendre dû au décrochement Pontarlier-Vallorbe, ce haut bassin est partagé entre la France et la Suisse par une frontière immuable depuis le XII<sup>e</sup> siècle. La partie amont, qui comprend le lac des Rousses, la vallée des Landes, est française; la partie aval, suisse, est proprement la Vallée de Joux, et possède, outre le lac de Joux, le lac Brenet, extrémité d'un petit synclinal secondaire, la combe du Lieu, que dessine sur le flanc du Risoud une très étroite crête anticlinale, en bordure immédiate

de la rive occidentale du lac de Joux. L'ensemble ne comporte aucun point inférieur à 1.008 mètres, niveau des lacs ; l'altitude est donc un des caractères essentiels de la région.

Dans ces conditions, on conçoit aisément que la Vallée de Joux ait la réputation d'une « Sibérie ». La moyenne annuelle de température est d'environ 5°, avec une amplitude moyenne annuelle de 18°. Les lacs gèlent chaque hiver vers la fin de décembre, et la congélation dure une centaine de jours. La neige fait son apparition dès la fin de l'automne et couvre le sol de novembre à avril, tandis qu'en été des orages de grêle frappent le fond de la vallée, épargnant souvent le flanc des monts. Ce sont au total de fortes précipitations (de 1 à 2 mètres, et plus en certains points) qui tombent sur la vallée, apportées par les vents de S.-W. dominants.

Les formes du relief, conforme dans ses grandes lignes à la structure, sont dues à l'érosion karstique et aux apports glaciaires. C'est ainsi que le lac serait dû à l'obturation par les moraines des glaciers issus des névés du Risoud, du Noirmont et du Mont Tendre, des gouffres, entonnoirs et fissures creusés par l'érosion karstique pré-glaciaire. Le lac primitif occupait tout le synclinal, englobant le lac des Rousses, et se déversait par le seuil de la Pierre-Punex dans la dépression de Vallorbe. Mais l'érosion superficielle rouvrit les fissures, les entonnoirs, l'érosion karstique reprit le dessus ; le drainage souterrain l'emporta, les dépressions se transformèrent en lacs, puis en tourbières. Actuellement, lapiés, dolines, puits (appelés ici « baumes ») et entonnoirs (on en compte 16, dont 7 le long de la rive orientale du lac de Joux, et 5 pour le lac Brenet) font que malgré l'importante tranche d'eau annuelle qui tombe sur la région, la sécheresse est le caractère dominant. Le réseau hydrographique souterrain, canaux, siphons, nappes lacustres, aboutit finalement à la résurgence de l'Orbe, dans la dépression de Vallorbe, à 219 mètres plus bas que le niveau du lac de Joux.

Cet enfouissement des eaux superficielles du bassin supérieur de l'Orbe a conservé à la Vallée de Joux le second, après l'altitude, de ses caractères dominants : l'isolement. Si, en effet, le jeu de l'érosion subaérienne avait pu se maintenir, l'émissaire des lacs aurait creusé d'une gorge profonde le col de la Pierre-Punex, vidé les lacs, transformé la topographie par la reprise d'érosion des cours d'eau superficiels, et « la Vallée de Joux eût été pour l'Orbe ce qu'est le Val de Travers pour l'Arve, ou le Vallon de Saint-Imier pour la Suze ».

En surface, il n'existe plus donc qu'une rivière : l'Orbe, émissaire du lac des Rousses, traversant de son cours sinueux vestiges de moraines et tourbières, et recevant sur sa rive droite quelques ruisseaux et les eaux de l'exurgence du Brassus. Puis le lac de Joux reçoit l'exurgence de la Lyonne et communique avec le Brenet, par un chenal artificiel. Un canal, percé sous le mont d'Orzeires, permet de régler l'écoulement des eaux de surface lors des crues, problème jadis inquiétant pour les riverains.

Les hauts sommets du Mont Tendre, du Noirmont et de la Dent de Vaulion sont dénudés par la violence des vents, mais à partir de 1.300 mètres, forêt (épicéa 75 %, hêtre et sapin blanc) et pâturages occupent les pentes jusqu'à la rencontre des cultures, l'arbre sur les calcaires et les déclivités trop raides, l'herbe sur les replats des affleurements marneux, et partout le pré-bois ménage la transition. Il existe dans la Vallée de Joux une limite inférieure de la forêt due au phénomène de l'inversion de température, et particulièrement observable dans les dolines (la Sèche-des-Amburnex, Pré-de-Brière). La plus belle forêt est celle du Risoud qui, avec ses 2.277 hectares fait le quart de la superficie boisée du district ; sur 20 kilomètres, elle couvre tout le sommet de montagne sans descendre au-dessous de 1.100 mètres.

Le début de la colonisation de ces noires solitudes est marqué par la fondation, au VI<sup>e</sup> siècle, selon la tradition, d'une maison religieuse établie par Pontius (Saint Point), moine de Condat (Saint-Claude) sur l'emplacement



du village du Lieu. Puis l'abbaye du lac de Joux fut édifée par les Prémontrés vers le premier quart du XII<sup>e</sup> siècle. La seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle voit le peuplement gagner vers l'amont. A la même époque, les gens de la vallée de la Biemme viennent réoccuper la partie française, vidée de ses habitants par la peste ; et comme la pente du talweg vers le N.-E. est très faible, ces colons considèrent la région du lac des Rousses comme l'aval, d'où les noms de Bois-d'Amont, Landes d'Amont donnés à des lieux situés en réalité à l'aval.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la colonisation est terminée ; toutes les terres sont occupées. Le défrichement commence et se poursuit dans l'axe de la vallée ; pâturages et prés remplacent les forêts abattues ou incendiées ; des granges s'élèvent pour abriter le foin que la distance empêche d'être ramené au village ; ces « mayons » sont à l'origine de plusieurs hameaux. C'est ainsi que s'est fait le peuplement progressif vers les hauteurs.

Outre ces conditions naturelles, le fait que la Vallée de Joux est un pays frontrière a influé sur le peuplement, l'occupation effective du sol créant des droits dans les zones contestées. Telle qu'elle est actuellement, cette frontière résulte des luttes séculaires entre le monastère de Saint-Claude et l'abbaye du lac de Joux, luttes reprises et continuées par leurs successeurs, l'Espagne puis la France d'une part, les ducs de Savoie, puis Berne de l'autre. Ici, comme partout ailleurs dans le Jura, la frontière ne suit nulle part ni la ligne de faite des monts, ni la ligne, d'ailleurs le plus souvent invisible en surface, de partage des eaux ; c'est l'usage des pâturages du Mont Tendre par les troupeaux de la plaine du Pays de Vaud qui a rattaché la Vallée de Joux à la Suisse, et la frontière, rejetée plus à l'Ouest, s'appuya alors sur la forêt du Risoud limitant les possessions de l'abbaye du lac de Joux (qui englobent toute la vallée, depuis la convention d'arbitrage de 1157 entre les Prémontrés et les Bénédictins) et celles de Saint-Claude. Les gouvernements s'efforceront de maintenir cette marche forestière contre les progrès des défrichements ; elle n'est plus qu'une zone-obstacle devant les bornes-frontières actuelles. La forêt a été le facteur déterminant du tracé des frontières.

Grâce à l'isolement et à la faible immigration, il s'est constitué un type humain qui diffère assez nettement de tous ses voisins. Le Combiere se peut reconnaître à sa taille élevée, à ses yeux gris, à son parler chantant ; il est d'ailleurs peu loquace. La Vallée compte un peu plus de 6.000 habitants, soit une densité absolue de 38 au kilomètre carré ; mais si on ne tient compte que du terrain cultivé, zone qui se confond avec la zone habitée en permanence, cette densité s'élève à 281. C'est sans doute le maximum qu'elle puisse atteindre dans les circonstances actuelles.

L'émigration est devenue nécessaire dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce sont d'abord des paysans qui descendent dans les villages du pied du Jura, puis, comme l'introduction de l'industrie horlogère n'a pas arrêté le courant, ce sont des ouvriers qui vont dans les fabriques d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds, du Locle et de Genève. Enfin les Combiere, comme beaucoup de montagnards, ont le goût naturel de l'instruction, et un grand nombre d'entre eux exerce, hors de la Vallée, des fonctions publiques, des professions libérales.

Le peuplement forme deux zones : l'une, pastorale, d'habitat temporaire, l'autre, des cultures, d'habitat permanent, qui ne s'élève nulle part au-dessus de 1.200 mètres. Mais ce groupement tend à se modifier par l'abandon des campagnes pour les petits centres industriels et celui des maisons isolées et des hameaux élevés, sans autre eau que celle des pluies, sans autre lumière que celle du pétrole et dans l'isolement complet en hiver.

Comme presque dans tous les pays du Haut-Jura, il n'y a pas de ville dans la Vallée de Joux, mais seulement des villages industrialisés d'aspect urbain. Les agglomérations sont nombreuses et très peu distantes les unes des autres (2 km. au maximum). La disposition des terres arables en longues bandes étroites a imposé le type de village-route, réduit parfois à une seule rangée



de maisons sur un des côtés du chemin. L'absence de vergers et de jardins, conséquence de la rudesse du climat, fait que le village offre souvent un aspect peu plaisant et sans harmonie : vieille maison basse au toit de tuiles, fabrique dressant sa façade nue et sa couverture de zinc à côté d'une ferme ancienne aux murs recouverts de tavillons...

La maison de la Vallée de Joux est du type élémentaire. Un grand toit à deux pans, avec, très souvent, deux pans secondaires s'appuyant aux pignons tronqués, recouvre un corps en forme de rectangle allongé ; la façade, orientée au soleil levant, offre seule des ouvertures ; le mur S.-W. exposé aux vents humides est recouvert de tavillons. A l'intérieur, une grande cuisine au centre, et sur laquelle donnent les chambres, est séparée par un étroit corridor de la partie rurale comprenant un grande grange-remise ouvrant par un porche cintré et un étroit boyau tenant toute la largeur du bâtiment constituant l'écurie où tous les animaux sont logés sur un seul rang. La grange-remise, construite en bois, est un peu en retrait du toit, laissant un espace libre abrité des pluies : le *neveau*. On entasse l'énorme quantité nécessaire de paille et de foin dans la grange, sous les combles, tandis que la provision de bois est mise à l'abri dans le *soleret*, construit sous le toit, au-dessus de l'écurie et même du *neveau*, et si la place manque, on entasse les bûches de sapin devant la façade, jusqu'au toit, encadrant les fenêtres.

Cette maison rurale n'a subi que quelques modifications de détails avec les changements dans les conditions de vie de ses habitants. C'est ainsi que le paysan devenu horloger a pu changer la grange et l'écurie en ateliers, construire un, voire deux étages ; par contre, le propriétaire uniquement paysan a dû augmenter son domaine et a construit une grange à pont, doublé ses écuries. La maison est donc devenue rurale ou citadine, tout en conservant les grandes lignes de son architecture. Mais toujours elle est bien entretenue. « L'âpreté du climat bannit tout luxe extérieur, mais grande est la surprise du voyageur qui avait cru pouvoir juger la maison avant d'en franchir le seuil ».

C'est au XVIII<sup>e</sup> siècle seulement que se produit le fait capital dans la vie de la Vallée de Joux : la rupture de l'isolement. Le modeste chemin du col de Pétra-Félix devient une route en 1725 par où passèrent plus facilement les bois et les gros paniers de charbon. A la fin du siècle, la route du Marchairuz ouvre largement aux horlogers et aux boisseliers de la commune du Chenit le débouché de Genève et des vignobles de la Côte. En 1929 seulement, la Vallée de Joux devient un lieu de passage en sens transversal par l'achèvement de la route française de Mouthe aux Charbonnières qui succède au mauvais chemin par où le sel de Lons-le-Saunier parvenait à Lausanne. Enfin, en 1886, le chemin de fer arrivait de Vallorbe au Pont et, en 1899, par Lieu et le Chenit, il atteignait le Brassus..., on discute encore les projets de raccordement avec la ligne de Morez à Nyon par les Rousses, jonction éminemment souhaitable pour le plus grand bien des industries de Bois-d'Amont et le développement des sports d'hiver et du tourisme dans la Vallée. Les fortes chutes de neige rendent parfois (1905, 1908) la Vallée à son antique isolement, mais les puissants chasse-neige ont vaincu ce dernier obstacle.

Actuellement, l'activité des habitants se partage très inégalement entre l'exploitation agricole et pastorale et l'industrie. La zone cultivée, restreinte déjà par l'altitude, est encore réduite par les marécages et les tourbières qui s'échelonnent dans les fonds. Elle n'occupe que 13 % de la superficie du district et elle est en diminution depuis l'ouverture des voies de communications. Si autrefois, comme partout, le paysan visait à faire produire à sa terre tout ce qui est nécessaire à la vie de sa famille et de son bétail, orge, avoine, légumes, pomme de terre, c'est vers la production des fourrages que s'oriente son activité, l'élevage du bétail et la production du lait étant devenus le principal. La Vallée possède un troupeau de près de 2.500 bêtes, dont les deux



tiers de vaches laitières, et produit environ 37.000 hectolitres de lait pour l'alimentation (10 à 12.000 hl.), l'élevage (2.000 hl.), et la fabrication du fromage (genre Gruyère et vacherins). Comme dans le Jura français, les propriétaires se groupent en sociétés pour la vente de la production à un laitier professionnel.

Le mode d'exploitation des domaines est le faire-valoir direct. Le morcellement de la propriété est extrême, la superficie moyenne des domaines oscillant entre 6 à 8 hectares. Le propriétaire manque pourtant de main-d'œuvre et a recours pour la fenaison à des petits paysans du pied du Jura qui disposent de quelques semaines entre leur propre fenaison, déjà faite, et leur moisson à faire. Si l'on ajoute la dissémination des parcelles, cause de perte de temps, et les caprices du climat qui, d'une année à l'autre, bouleversent les dates du calendrier agricole, on s'explique pourquoi, devant ces difficultés accumulées, bien des agriculteurs renoncent à la terre.

La zone pastorale comprend de 7.000 à 8.000 hectares, la moitié de la superficie du district. Les alpages sont généralement exploités par un amodiatraire s'il s'agit d'une montagne à vaches, par un syndicat s'il s'agit d'une montagne à élèves. On ne loue pas une, mais deux montagnes. On en « meuble » une, puis, le pâturage étant épuisé, le troupeau passe dans l'autre et revient à la première à la fin de saison. La durée moyenne de l'estivage est de cent onze jours. Les troupeaux montent au début de juin et sont redescendus pour le 1<sup>er</sup> octobre. Le « train » est d'une quarantaine de bêtes afin d'assurer la fabrication régulière d'un fromage par jour, dans le chalet qui comporte, outre les locaux pour la fabrication et la conservation des fromages, une étable où les bêtes sont attachées la nuit et un étage où couchent sur la paille le « fromageur » et ses aides. L'eau, matière précieuse sur ces bancs de calcaire est, s'il n'y a pas de source à proximité, soigneusement recueillie du toit du chalet dans des citernes cimentées et couvertes, et on ne la puise qu'au fur et à mesure des besoins à l'aide d'une longue perche-balancier à un bout de laquelle une grosse pierre suspendue fait contrepoids.

L'augmentation de la population devait amener les Combiens à chercher dans l'industrie un complément aux ressources insuffisantes de la Vallée. Industrie familiale, horlogers, lapidaires, boisseliers s'installent à leur établi une fois finis les travaux des champs. C'est dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle qu'apparurent les premières fabriques qui, de plus en plus, concentrent le travail, sans avoir fait disparaître complètement toutefois les petits ateliers familiaux, dont quelques-uns demeurent grâce aux moteurs électriques de faible puissance.

Les moulins, les scieries utilisèrent d'abord la force du Brassus, de la Lyonne, des eaux qui s'engouffraient dans l'entonnoir de Bon-Port. Maintenant, l'électricité est fournie par les eaux du lac Brenet, conduites par un canal souterrain débouchant au-dessus de Vallorbe au réservoir du Crêt-des-Alouettes alimentant, 243 mètres plus bas, l'usine de Là-Dernier d'une force de 20.000 HP.

La première des ressources industrielles de la Vallée qui fut exploitée est le bois. Malgré les défrichements et l'exploitation abusive auxquels se livrèrent souvent les habitants en dépit des ordonnances (sans compter les vols des Francs-Comtois leurs voisins peu commodes), la forêt couvre encore 34 % du sol, (54 %, 8.440 ha. en comptant les pâturages boisés). Le commerce du bois ne s'est développé qu'à partir de l'établissement des routes, puis du chemin de fer. Outre la boissellerie, maintenant réduite à presque rien, mais qui était au XVIII<sup>e</sup> siècle la principale activité industrielle de la Vallée, les bois alimentent les industries de Bois-d'Amont, sont vendus dans toute la Suisse et notamment aux papeteries de la Suisse orientale. Autrefois la forêt fournissait aussi le charbon nécessaire aux forges du pays florissantes encore au XVIII<sup>e</sup> siècle, et la poix qu'employaient les lapidaires pour la fabrication de leur ciment.



L'horlogerie est devenue l'industrie principale de la Vallée. Elle a débuté par la fabrication des horloges de bois, puis de métal ; elle se spécialisa dans celle des montres grâce à l'initiative d'un habitant du Chenit, Samuel-Olivier Meylan, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. La Vallée fabriquait les montres complètes et l'habileté de ses ouvriers était réputée ; Genève en embauchait et envoyait des apprentis se former chez les Combiens. La naissance de l'horlogerie mécanique porta aux ateliers de travail à la main un coup mortel. En 1920, l'industrie horlogère occupait dans le district 1.423 personnes, près du quart de la population.

La lapidairerie, introduite en 1712, fut ruinée, après avoir été extrêmement brillante jusqu'en 1840, par la concurrence de Septmoncel et de Saint-Claude.

Le tourisme, d'été et d'hiver, a fait la fortune du Pont et les touristes de passage alimentent nombre de petits commerces dans toute la Vallée. L'exploitation de la tourbe est négligeable. La glace du lac, qui atteint de 30 à 40 centimètres, fournissait jusqu'aux glaciers parisiennes avant la découverte des procédés de fabrication de la glace artificielle ; aujourd'hui encore, Pierre-de-Bresse et Louhans en reçoivent deux wagons par semaine durant les mois d'été.

Enfin, nous ne parlerions de la pêche que pour mémoire si son étude ne fournissait à l'auteur l'occasion de résoudre une question de géographie physique en détruisant la légende de la formation artificielle du lac Brenet à usage de vivier pour les moines, légende née d'une mauvaise interprétation d'un texte latin, et que des savants (Machacek, par exemple) ont admise sans discussion.

L'intérêt de cette monographie si consciencieuse de la Vallée de Joux dépasse, à notre sens, le cadre dans lequel s'est limité l'auteur. Nous sommes en effet persuadé que bien des « pays » de notre Jura français offriraient dans leur évolution, tant physique qu'humaine et économique, des traits analogues à ceux que M. Meylan a dégagés de l'étude de sa région. Les travaux de géographie humaine, appliqués à de petites unités physiques et politiques, rendent compte, mieux que tous autres, de ce que le plus banal des paysages représente d'humanité. Le Grandvaux, le Val Saugeais, le Val de Mièges méritent, comme la Vallée de Joux, de retenir l'attention d'un travailleur. Nous souhaiterions qu'ils soient étudiés avec le même intérêt passionné, bien que plein de réserve, qui transparait entre les lignes de l'excellent travail de M. Meylan.

*Armand Leyritz.*

René Meylan est fils du pasteur Georges-Frédéric Meylan (1845-1925). Il naquit en 1894 et décéda en 1978. Il épousa Jenny Bujard (1897-1989). Il fit des études à l'Université de Neuchâtel probablement et devint Dr. ès lettres en réalisant sa thèse sur la Vallée de Joux dont on trouve un résumé ci-dessus.

Son père Georges-Frédéric Meylan avait construit une maison au Pont, en continuation de la maison familiale. C'est en celle-ci que la famille vint toujours en villégiature et qu'elle y montait régulièrement de Moudon ou de Lausanne où elle habite aujourd'hui. M. Maurice Meylan, avocat, est fils de René Meylan.

On ne possède aucune photo portrait de cet auteur. Le seul cliché quant à lui dont on dispose, est celui représentant les cinq enfants du docteur Meylan, réalisée vers 1905.



Les enfants de Georges Frédéric Meylan pasteur. Avec, de gauche à droite : René, futur géographe, né en 1894, Marthe, qui épousera le pasteur Piotet, Suzanne, Philippe. A l'arrière Gustave.